



## Favoriser l'interconnaissance pour mieux accompagner les enfants relevant de l'ASE et de la MDPH

Face à la complexité des parcours des enfants relevant à la fois de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et du champ du handicap (MDPH), la qualité de leur accompagnement dépend largement de la capacité des professionnels à travailler ensemble, à se comprendre mutuellement et à partager une culture commune de l'accompagnement.

Cette formation propose de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de ces deux champs pour :

- Mieux comprendre les logiques institutionnelles, missions et contraintes de chacun ;
- Enrichir la lecture des situations complexes ;
- Renforcer la coordination pour des parcours plus fluides, plus cohérents et sécurisants pour l'enfant.



### Public

Professionnels du secteur social et médico-social

### Pré-requis

Aucun

### Objectifs

- J1** : Comprendre les missions et logiques d'action des services ASE et médico-sociaux pour mieux collaborer
- J2** : Identifier les facteurs de vulnérabilité pour adapter l'accompagnement
- J3** : Utiliser des outils communs pour structurer un accompagnement cohérent et sécurisé

### Contenus de la formation

- J1** : Spécificités, pilotage et missions des services relevant de l'ASE et relevant du Médico-social
- J2** : Situation complexe de l'enfant : contexte familiale, définition du handicap, définition du trauma complexe, besoins spécifiques et particuliers, etc.
- J3** : Condition de l'accompagnement : outils éducatifs (analyse fonctionnelle, outil de communication, etc.), mise en place d'un cadre sécurisé, PPE, coordination des parcours

### Méthodologie

- Apports théoriques
- Echanges de pratiques, travaux en sous-groupe
- Etude de cas
- Vidéos

### Intervenante

- Charline DUPRAT, conseillère technique au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
- Anne-Laure OVIZE, Responsable Pôle formation au CREAI Auvergne Rhône-Alpes



## CREAI ARA Formation INTER – Modalités pratiques

### Renseignements auprès de :

**Caroline JABER**, 06 38 25 31 47  
[c.jaber@creai-ara.org](mailto:c.jaber@creai-ara.org)

### Modalités d'accès

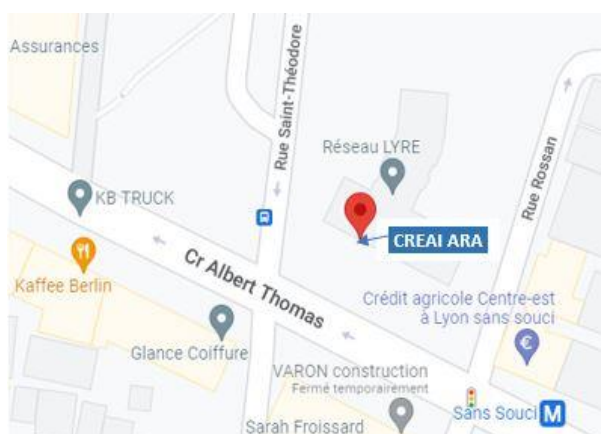
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

### Modalités d'inscription

Nous vous invitons à cliquer **ICI** pour accéder au bulletin d'inscription.

**Numéro d'activité du CREAi ARA :**  
82 69 03 44 069

**Référence certificat Qualiopi :**  
2106\_CN\_01774



### Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, autositionnements pré et post formation, évaluations pédagogiques, questionnaires de satisfaction « à chaud » et « à froid », bilan d'acquisition des compétences délivré en fin de formation à chaque stagiaire.

### Dates et lieu

**Mardi 20 janvier 2026**  
**Mardi 3 février 2026**  
**Mardi 24 février 2026**

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes  
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON  
3<sup>ème</sup> étage

### Horaires

De 9h à 17h.

Pause déjeuner libre.

Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.

Avance de frais par chaque stagiaire  
(Remboursement soumis à l'employeur).

### Tarifs

Pour les établissements contributeurs :

**600 € pour les trois journées, par stagiaire (21 heures)**

Pour les établissements non contributeurs :

**840 € pour les trois journées, par stagiaire (21 heures)**



Date limite d'inscription :

**Mardi 30 décembre 2025**